

# PROGRAMME DE LA FORMATION BC RECYCLAGE

#### **OBJECTIFS DE LA FORMATION**

Cette formation a pour but de permettre aux participants :

- Analyser et appréhender le facteur « risque électrique » dans l'environnement de travail.
- Connaître, appliquer et faire appliquer les prescriptions de la norme NFC 18-510.
- Identifier les limites de leurs attributions et domaines d'intervention sur les installations électriques existantes.
- Réaliser des consignations totales ou partielles.
- Installer et utiliser les équipements de protection individuelle et collective.
- Connaître et appliquer les préconisations normalisées relatives aux travaux d'ordre électrique hors tension dans le domaine de la basse tension et au voisinage de pièces nues.
- Adopter une conduite appropriée en cas d'accident ou d'incendie d'origine électrique.

#### **PUBLIC CIBLE:**

Cette formation s'adresse à tous les collaborateurs impliqués dans la mise en sécurité totale ou partielle d'une installation électrique par une procédure de consignation complète ou partielle.

# **PRE-REQUIS:**

Savoir lire, écrire et parler français.

Avoir un diplôme ou une expérience professionnelle en tant qu'électricien

Être titulaire d'une habilitation électrique BC



# **DURÉE DE LA FORMATION**

1.5 jours soit 10.5 heures

#### **CONTENU DE LA FORMATION**

#### Introduction

- Présentation du formateur et de l'organisme de formation.
- Présentation des stagiaires : parcours professionnel et attentes vis-à-vis de la forma-
- Présentation des objectifs de la formation, mise en corrélation avec les attentes des stagiaires.

# Thèmes théoriques abordés :

- Effets du courant sur le corps humain : électrisation, électrocution, brûlures.
- Ouvrages ou installations : domaines de tension, limites et reconnaissance des matériels
- Zones d'environnement et leurs limites.
- Habilitation électrique : principe, symboles, limites et formalisation.
- Analyse des risques et principes généraux de prévention.
- Surveillance des opérations.
- **Mise en sécurité d'un circuit** : mise hors tension, VAT, consignation, mise hors de portée
- Équipements de protection collective : identification, vérification, utilisation.
- Équipements de travail utilisés (échelles, outils à main...) : risques et mise en œuvre.
- Incendies et accidents sur ou près des ouvrages et installations électriques.
- Évaluation du risque électrique.

#### Thématique pratique :

- Fonction des matériels électriques : coupure, protection, commande, séparation.
- Chargé d'exploitation électrique : rôle, instructions, échange d'informations, respect des consignes.
- Étapes et documents applicables lors d'une consignation pour son propre compte.



#### Mise en application:

- **Rédaction des documents de consignation** : attestation de consignation en une étape, attestation de consignation en deux étapes.
- Identification de la charge d'exploitation électrique et échange des informations nécessaires.
- Identification de la charge de travaux et échange des informations nécessaires.
- Description des opérations de consignation.
- **Réalisation de consignations** en une étape et en deux étapes sur différents types de matériels.
- Analyse des risques pour une situation donnée.

# **METHODES ET MOYENS PEDAGOGIQUES**

- La formation se déroule en présentiel dans une approche démonstrative, heuristique et applicative.
- Apport théorique des connaissances au cours d'une projection Powerpoint de diapos, photos
- Exercices et échanges sur les thèmes abordés
- Des maquettes pédagogiques sont mises à dispositions pour les apports pratiques.
- Des équipements de protection individuel sont mis à disposition des participants (tapis, VAT, gant, écran facial, cadenas, macaron, etc...).
- Formateur expérimenté.
- Livret de formation remis en fin de formation

# **ÉVALUATION ET VALIDATION DE LA FORMATION**

- Synthèse des points abordés par le formateur et traitement des éventuelles difficultés rencontrées.
- o Les apports théoriques et pratiques sont considérés comme acquis sous réserve :
  - D'avoir suivi l'intégralité de la formation,
  - D'avoir obtenu un résultat satisfaisant aux QCMs formatifs et à l'épreuve sommative,
  - D'avoir réussi les épreuves de mises en pratique.

Sous réserve de réussite, un avis après formation et un titre d'habilitation vous seront remis



## **NOMBRE DE PERSONNES:**

Minimum 2, maximum 8 personnes

# **TARIF** (valable du 01/01/25 au 31/12/25)

En inter-entreprises : 300 € H.T. par personne

En intra-entreprise : nous consulter

## LIEU:

En inter-entreprises : Centre Richard Lenoir, Villers Bocage (14)

En intra-entreprise : votre entreprise

## **MODALITES D'ACCES:**

Vous pouvez nous contacter via notre formulaire d'accès sur notre site air-prod-formation.fr ou par mail à <u>airprodformation@orange.fr</u>. Être en possession d'un téléphone capable de lire les QR Code